

**Evènements destinés à la constitution de réseaux
Rapport**

Titre de l'évènement : Nom des Organisations : Date et lieu de l'évènement :	Comment intégrer les aspects environnementaux à la planification stratégique urbaine à long-terme ? L'Alliance des Villes, PNUE, ICLEI 20 juin 2006, 13:30-15:30
Faits Principaux : <ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre estimé de participants : 250 2. Représentativité du groupe des parties prenantes : Maires, Elus gouvernementaux, urbanistes, organisations internationales et bilatérales, ONG, scientifiques et étudiants 3. Quels étaient les objectifs à atteindre : démontrer pourquoi l'environnement est important pour les villes, pourquoi il est également important pour le développement économique et la planification stratégique, et comment des économies d'argent peuvent être faites grâce à la planification environnementale. 4. Qu'a permis cet évènement : Une discussion vivante entre les invités et le public sur la manière de renforcer le soutien qu'apportent les leaders politiques à l'intégration de l'environnement dans la planification urbaine stratégique. 	
2. Quels ont été les problématiques centrales identifiées lors de cet évènement et liées aux thèmes et sous-thèmes traités par le FUM3? <p>Kilaparti Ramakrishna (Directeur-adjoint de la Division de l'élaboration des politiques et des lois, PNUE) introduisit la séance et expliqua qu'ICLEI était en train de conduire une étude mondiale pour l'Alliance des Villes et le PNUE sur les meilleures pratiques en planification environnementale urbaine. Jerry Harris (Expert en urbanisme et ancien Maire de Honolulu, USA) fit une présentation clé sur le thème « Un nouveau paradigme urbain – l'environnement comme atout économique ». Osman Asmal (Directeur du Département de Gestion des Ressources Environnementales, le Cap, Afrique du Sud) y répondit en expliquant comment sa ville était parvenue à des économies financières par le biais de la planification et de la gestion environnementales dans les domaines de l'énergie et de la biodiversité. Monika Zimmermann (ICLEI) donna des exemples de partenariats innovants entre les secteurs public et privé dans le domaine de la gestion des déchets avec le cas de la ville indienne d'Hyderabad. Ewa Ciuk (Membre International et Officier des Savoirs d'ICLEI) et Pelle Persson (Administrateur en Chef de Projet, L'Alliance des Villes) décrivirent des modèles de planification urbaine durable et notamment l'approche de la ville comme écosystème, les Agendas Locaux 21 et les Stratégies de Développement Urbain.</p> <p>Tous les intervenants de la séance ont souligné que la durabilité urbaine était un des plus grands défis du futur. Ils ont présenté la preuve que les villes peuvent bénéficier de multiples manières de la prise en compte de l'environnement dans la planification et la gestion urbaines. Ils promurent également un nouveau paradigme urbain où l'environnement est perçu comme un atout, et les villes comme des gestionnaires des écosystèmes naturels. L'investissement des parties prenantes a été défini comme un facteur important de réussite des politiques urbaines durables.</p>	

3. Quels ont été les principaux points soulevés par les invités et les participants en relation avec ces différentes questions ? Quelles ont été les idées neuves engendrées par cette discussion ?

Les invités ont présenté un certain nombre d'idées et d'exemples innovants, qui ne bénéficient pas seulement au niveau local et mondial, mais qui peuvent également permettre aux municipalités de faire des économies.

Parmi ces idées et exemples, ont été cités :

- La comptabilité durable : suivant les trois lignes directrices environnement-économie-social, ainsi que l'éco-budget
- Les modèles de transport durables qui ne dépendent pas d'énergies fossiles : bus publics hybrides ; à Bayamo, Cuba, des attelages ont été mis en place à cause du manque d'essence
- La gestion des déchets : introduire des options de recyclage, des centrales électriques à cogénération, des centrales à combustibles dérivés des déchets (RDF)
- Les partenariats innovants entre les secteurs privé et public (prestations de services publics comme la collecte des déchets pour des communautés locales) et les « sauts technologiques »
- L'efficacité énergétique : accorder des prêts pour l'équipement des foyers en systèmes d'énergies renouvelables, créer de l'emploi grâce au marché des énergies renouvelables (exports d'énergie sur d'autres marchés)
- Gérer la croissance urbaine : définir des limites à cette croissance, qui devraient correspondre aux limites de son écosystème
- Planifier : planifier avec une approche systémique plutôt qu'avec une approche sectorielle, planifier en considérant la ville comme un écosystème ou encore mettre en œuvre les procédures d'Agenda Local 21 ou de Stratégies de Développement Urbain sont autant de possibilités qui ont été présentées comme des outils de la planification durable urbaine.

Les intervenants ont également remarqué qu'une approche participative nécessitait du temps, mais qu'elle était généralement payante. C'est ce que démontre l'exemple du Cap où une campagne de sensibilisation fut menée auprès d'une communauté de 2000 foyers et permit de réduire les extensions illégales de ces logements de manière drastique (seulement deux extensions illégales depuis que ce programme a débuté). La ville de Calgary a impliqué 18000 de ses citoyens dans son processus de projection dans le temps « Imaginez Calgary », et elle est parvenue à formuler une perspective commune du futur de la ville.

Les intervenants ont reconnu que les dirigeants élus étaient principalement mus par des motifs politiques et en ceci, donnaient généralement la priorité à des questions qui pouvaient générer des résultats à court-terme. Les Maires doivent donc être convaincus que les questions environnementales sont un atout plutôt qu'une entrave au développement des villes. Il a été jugé indispensable que les dirigeants intègrent ces questions à leur agenda politique. Il a également été envisagé d'inclure l'environnement dans la description des responsabilités des Maires et de leur faire signer au début de leur mandat un contrat les engageant à respecter certains objectifs de durabilité.

5. Quelles étapes ont été identifiées au cours de cette manifestation, qui pourraient permettre la mise en œuvre pratique des idées évoquées ?

- La formation : former les employés municipaux, modifier les cursus universitaires pour y intégrer des enseignements de développement durable
- La planification participative : mobiliser l'électorat pour créer des pressions politiques, impliquer les parties prenantes et les communautés dans la planification et la prise de décisions politiques, solliciter la part émotionnelle des représentants politiques
- La planification urbaine durable : Les Stratégies de Développement Urbain doivent intégrer la durabilité environnementale à long terme de manière plus systématique. Afin de développer cet aspect, les villes peuvent suivre les démarches proposées par L'Alliance des Villes
- La sensibilisation : faciliter le partage des bonnes pratiques entre villes, disséminer ces pratiques par le biais de programmes tels que le SUSTA.info (une initiative de la Commission Européenne et de l'ONU-HABITAT pour l'humanité, afin de disséminer les résultats de la recherche mondiale en matière de développement durable) et la création de réseaux professionnels (réseau mondial des planificateurs, www.globalplannersnetwork.org), ou encore utiliser les idées provenant de Habitat Jam compilées par le Centre International pour des Villes Durables pour le FUM, ainsi que l'abrégé des bonnes pratiques que la Fondation Moore et L'Académie Nationale des Sciences des Etats-Unis sont en train de développer.
- La gouvernance : dévolution de pouvoirs aux collectivités locales, consolidation du pouvoir là où il est fragmenté (par exemple, sur le modèle de l'agglomération utilisé en Europe et en Afrique du Sud).